



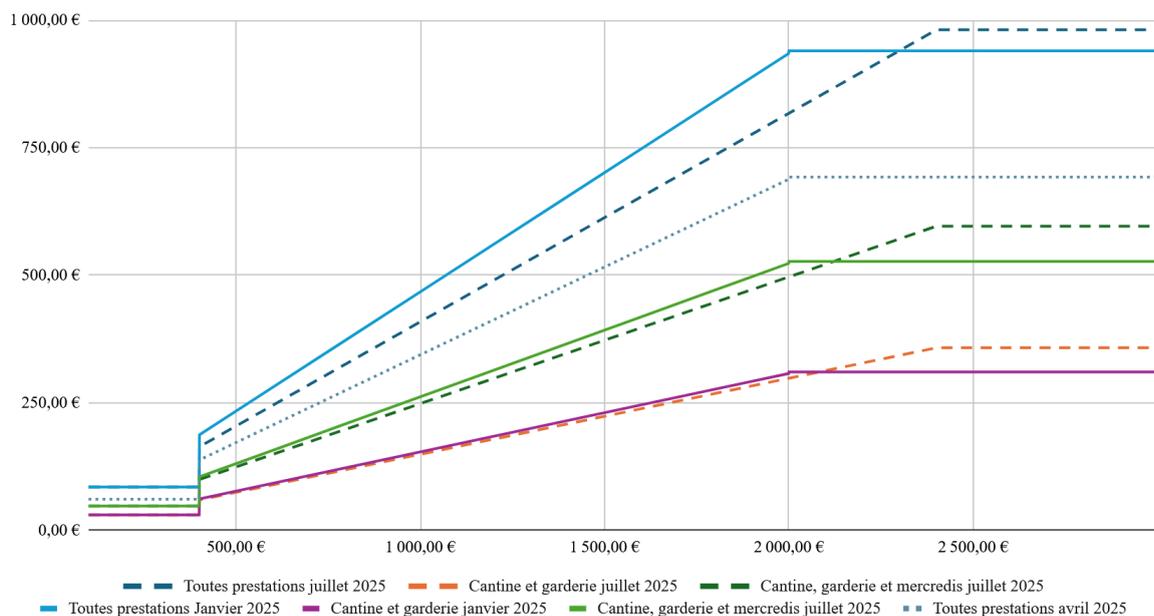
À l'intention de Mr Guillet, Mme Levasseur.

Monsieur le maire,

Après de multiples échanges avec vos services et une présentation de la nouvelle grille tarifaire élaborée avec le cabinet Citexia, il apparaît que la mairie n'a pas pris la juste mesure du problème des tarifs du périscolaire à Chaville.

La proposition de nouvelle grille tarifaire, qui nous a été présentée le 21 mai, ne répond pas aux enjeux majeurs des familles de la ville. Loin de faire baisser la facture de tous les foyers chavillois, la copie présentée aboutit à :

- une hausse tarifaire pour **au minimum 30% des foyers chavillois** sur le tarif du mercredi, déjà largement supérieur à celui pratiqué par toutes les villes voisines ;
- une hausse de 142% (sic) du tarif maximal de la garde du matin, et de 10% de celle du soir, par rapport aux tarifs précédents ;
- une hausse de 16,6% du tarif maximal de la journée de vacances ; passé de 45 à 36 euros aux vacances de printemps à notre demande, ce tarif remonterait à 42 euros.



La hausse du Quotient Familial maximum (2400€ au lieu de 2000€) et les baisses de tarifs, assez limitées, accordées aux quotients familiaux intermédiaires, ne compensent en aucun cas la ponction financière énorme demandée à un bon quart des foyers de la ville. Pour les familles qui évitent le centre de loisirs à cause des tarifs exorbitants, la hausse de budget mensuel pourrait aller jusqu'à 15% !

Des familles se réfugient déjà dans des villes voisines pour alléger leur budget périscolaire, nous ne voyons pas comment cette proposition inverserait cette tendance.

La proposition présentée est donc totalement inacceptable pour les familles que nous représentons. Pour ne donner que deux exemples, le tarif maximal de la journée de vacances (42 euros) resterait supérieur de 40% à celui de Sèvres et de Viroflay, de 100% à celui de Ville d'Avray, et de 165% à celui de Vélizy. Celui du mercredi serait supérieur de 30% à celui de Sèvres et de Viroflay, de 85% à celui de Ville d'Avray, et de 146% à celui de Vélizy.

Vos services et Citexia, malgré nos multiples demandes, ont été incapables de justifier ces énormes écarts de tarifs, pour une raison simple : ils sont injustifiables. Citexia n'a pu nous trouver que Orgeval pour pratiquer un tarif maximum similaire au nôtre, et Orgeval est une ville de 7000 habitants où se loger est moins cher qu'à Chaville et dont les habitants ont en moyenne beaucoup plus de ressources !

La position de la FCPE est la suivante :

- la nouvelle grille tarifaire ne doit intégrer **aucune** augmentation de tarif, dans aucune tranche de quotient familial, et sur aucune des prestations périscolaires

- l'objectif de la nouvelle grille tarifaire doit être de remettre Chaville dans la moyenne des villes comparables (Viroflay, Sèvres, Ville d'Avray)

- le tarif de la journée de vacances doit être aligné sur le mercredi, comme dans l'intégralité des villes voisines, aucune raison rationnelle ne justifiant un tarif supérieur de 16%.

Nous vous demandons donc instamment de revoir au plus vite la proposition tarifaire qui nous a été transmise, et qui va peser lourdement sur nombre de familles qui se sentent déjà prises en otage par les tarifs actuels. Les familles et leurs enfants sont notre richesse et notre avenir. La ville a incontestablement les moyens d'avoir une politique familiale plus favorable. Nous osons espérer qu'elle en a aussi la volonté.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe FCPE de Chaville.